

Belgique : Reynders se rendra dans la région des Grands Lacs en mars

@rib News, 21/02/2012 â€“ Source BelgaLe ministre belge des Affaires Étrangères, Didier Reynders, a l'intention d'effectuer une première visite dans les trois pays de la région des Grands Lacs (République démocratique du Congo, Rwanda et Burundi) à la fin mars », a confirmé mardi son département, à la suite de la publication d'une information en ce sens par La Libre Belgique. « Je vais normalement à la fin mars me rendre en visite à Kinshasa, Bujumbura et Kigali », a-t-il affirmé en séance plénière de la Chambre, en réponse à une question du député et ancien ministre Herman De Croo (Open Vld), qui l'interrogeait jeudi dernier sur la situation en RDC.

Le même jour, une « Marche des chrétiens », organisée notamment pour protester contre les irrégularités qui ont entaché les élections présidentielle et législatives du 28 novembre dernier, avait été réprimée par la police. Cette à Kinshasa, « c'est une bonne occasion d'avoir un contact non seulement avec le président (Joseph Kabila, déclaré réélu par les instances officielles congolaises), mais aussi avec les différents groupes politiques au Parlement », a expliqué M. Reynders (MR). « J'espère l'ouverture du président à cet égard », a ajouté le chef de la diplomatie belge. Aux Affaires Étrangères, on précisait toutefois que ce déplacement en RDC était à ce stade un projet devant encore se matérialiser. Les dates d'une telle mission seront confirmées dès accord sur les différents rendez-vous à prévoir, a-t-on ajouté de même source. M. Reynders avait annoncé le mois dernier son intention de se rendre en Afrique du Nord et au Liban - ce qu'il a fait la semaine dernière - ainsi qu'aux États-Unis - où il se trouvait mardi - et éventuellement à terme en RDC, une fois que la situation postélectorale sera éclaircie et l'Assemblée nationale issue des élections de novembre mise en place. Le ministre avait renoncé en décembre à se rendre à l'investiture du président Kabila en raison des irrégularités qui ont entaché les scrutins législatif et présidentiel du 28 novembre. Selon lui, en dépit "de beaucoup d'irrégularités", la Belgique n'estime pas ces irrégularités sont de nature à "remettre en cause l'ordre des candidats". Selon les résultats de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), confirmés le 16 décembre par la Cour suprême de Justice (CSJ) au terme d'un arrêt qui a désigné les pays occidentaux, M. Kabila a été élu avec 48,95% des suffrages, contre 32,33% à son rival, le vieil opposant Etienne Tshisekedi, arrivé second devant neuf autres candidats. M. Tshisekedi, le président de l'Union pour la Démocratie et le Progrès social (UDPS), s'est toutefois autoproclamé le 9 décembre « président élu », rejetant les résultats officiels et jugeant la CENI et la Cour suprême botte du pouvoir. M. Reynders a aussi précisé à la Chambre avoir pris contact avec son collègue de la Coopération au développement, Paul Magonne (PS), afin d'organiser « plus tard » une visite dans le but d'aider la population dans les domaines de l'éducation et des soins de santé.